

**ROBIN DES BOIS**  
A l'attention de Mme BOSSARD  
14 rue de l'Atlas  
75019 PARIS

Saint Just, le 18 mai 2009

Objet : votre courrier du 2/4/9  
Nos réf : 375

Madame,

Je vous remercie de nous avertir du **classement à titre provisoire** de notre entreprise dans votre base de données.

Nous sommes intervenus en tant que sous-traitant du prestataire choisi par l'**ADEME** sur une partie du chantier de dépollution du **site Goux (60)**.

Notre intervention porte sur des fûts ayant contenu des eaux lessivielles et produits chimiques tels mercaptans, acides et produits phytosanitaires.

**Nous sommes autorisés par arrêté préfectoral du 17/09/2007** à exercer cette activité de regroupement de déchets dangereux.

Pour les fûts concernés par votre courrier, ils ont été traités sur notre site de Javené (35).

L'opération sur les **emballages vides** a consisté à contrôler visuellement ces contenants et à les passer sur notre ligne de broyage.

Pour les contenants avec résidu, ils ont été découpés sur la partie supérieure et égouttés dans notre fosse de stockage sur rétention. **Les résidus ont ensuite été livrés en filières de traitement agréées.**

L'ensemble des contenants vides a été broyé sur notre ligne interne pour ensuite être valorisé. Les différentes aires de travail du site sont sur rétention et **tous les effluents collectés au niveau de celle-ci sont orientés en filière de traitement agréée.**

**Nous tenons à votre disposition le détail des modes opératoires et procédures** liées à la réception des déchets sur notre plate-forme de CHIMIREC JAVENE (*Procédure « R4 P01 RECEPTION DES DECHETS » et « R4 P01 MO01 CONTROLE DES DECHETS A RECEPTION »*).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utiles, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Laurent Isoré  
Directeur

